

entière des Nations Unies.

Vous conviendrez donc que parmi les questions dont sera saisi le Conseil de sécurité et que j'ai mentionnées tout à l'heure, celle de l'Afrique du Sud ne laisse pas d'être complexe et qu'il faudra beaucoup d'habileté, et, à certains égards, de courage de la part des membres du Conseil, y compris du Canada, pour y faire face.

Pour des motifs historiques et autres, nous sommes aussi fort préoccupés d'une autre région du monde, le Proche-Orient. Ce n'est un secret pour personne que la tragédie du Liban mise à part, ce secteur connaît un certain calme depuis quelques mois. Tout simplement parce que toutes les parties en cause ont compris qu'avant que ne soit connu le résultat des élections américaines on ne pouvait guère s'attendre à des initiatives de ce côté-là. C'est chose faite maintenant, et du côté du Liban, la situation s'est stabilisée. Pour combien de temps, nul ne le sait, bien sûr, mais cette accalmie est de bon augure. En conséquence, je suis d'avis que les négociations en vue d'un règlement permanent au Proche-Orient devraient débiter le plus tôt possible. En effet, bien que paisible en ce moment, la situation pourrait exploser encore une fois et mettre sérieusement en danger la paix, non seulement dans cette région, mais dans le monde entier.

Peu m'importe que les pourparlers aient lieu à Genève ou ailleurs, mais j'entends officiellement exhorter toutes les parties à reprendre leurs entretiens le plus tôt possible et veiller à ce que le Canada fasse tout en son pouvoir pour qu'ils se déroulent dans un climat susceptible d'engendrer une solution permanente. Aucun d'entre nous n'est assez naïf pour croire que la solution sera facile à trouver. Mais d'autre part, il faudra en faire notre deuil à moins que toutes les parties en cause manifestent le désir et la bonne volonté de se rencontrer pour faire face avec réalisme aux problèmes complexes inhérents à l'instauration de la paix en permanence.

La position du Canada face à l'Etat d'Israël est claire et non équivoque. Nous souscrivons à la résolution des Nations Unies qui accorde à Israël le droit de survivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, et nous n'avons nullement l'intention de modifier notre attitude. En outre, nous croyons que tout règlement au Moyen-Orient devrait respecter et la lettre et l'esprit de cette résolution. D'autre part, il va de soi que nous sommes également déterminés, comme chaque être humain doué de raison, à voir le peuple palestinien soulagé du terrible fardeau qu'il a dû porter pendant tant d'années. Rien que pour des motifs humanitaires, voilà sûrement un élément essentiel de toute solution future au